



Marie dans la liturgie.

Actualité de *Marialis Cultus*, Médiaspaul, 2012

[Commander](#)

Marie dans la liturgie. Actualité de *Marialis Cultus*

Introduction

Patrick Prétot, osb, Institut Supérieur de liturgie, Institut Catholique de Paris

Brigitte Waché, Présidente de la Société française d'études mariales

Organisé à l'Institut Catholique de Paris par l'Institut Supérieur de Liturgie (ISL), l'un des organismes du *Theologicum* (Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses) et placé sous la présidence de Mgr Robert Le Gall, archevêque de Toulouse et président de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle, qui signe la préface de ce volume des actes, le colloque qui s'est tenu du 26 au 28 janvier 2011 est le fruit de la collaboration entre plusieurs institutions. C'est, en effet, grâce à la Société Française d'Études Mariales (SFEM) et au *Marianum* de Rome (Pontificia Facoltà Teologica « Marianum »), à leur longue expertise des questions de théologie mariale dont cette collection est le signe, que ce colloque a pu envisager le thème « Marie dans la liturgie de l'Église ». L'idée en est d'ailleurs issue d'une rencontre entre le père Jean Longère, qui fut président de la SFEM de 1994 à 2009 et le frère Patrick Prétot, à l'époque directeur de l'ISL. Mais le thème retenu va au-delà des préoccupations d'institutions centrées sur les études mariales ou sur la liturgie. Le sujet apparaît particulièrement opportun, et cela sur plusieurs plans.

Sur le plan pastoral d'abord. On peut souligner la fréquentation des grands sanctuaires comme Lourdes, Fatima ou la rue du Bac, mais aussi de nombreux sanctuaires locaux certes moins célèbres, mais où se pressent sans cesse de nombreux anonymes. Au delà de l'expression de la dévotion populaire, ces hauts lieux sont souvent marqués par une vie liturgique intense, et certains d'entre eux, comme Lourdes par exemple, sont de véritables centres de vie liturgique. Cet ouvrage vise donc à mettre en lumière comment la liturgie célébrée dans les sanctuaires peut et doit favoriser une piété mariale qui s'appuie sur la source première de la foi et en même temps, et à favoriser une compréhension plus profonde de la liturgie elle-même, parce que la figure mariale renvoie à la relation entre l'Église et le Christ.

Sur le plan théologique ensuite. La problématique de cette rencontre a été placée sous le signe de la triple articulation entre le mystère de Marie, le mystère de l'Église et le mystère de la liturgie. L'angle de recherche consiste ainsi à voir comment la figure de Marie telle qu'elle est déployée dans la liturgie et la piété chrétienne rejoint des aspects essentiels non seulement de la vie liturgique mais encore de la réflexion théologique. Autrement dit, comment la théologie mariale peut-elle être une ressource pour une mystagogie aujourd'hui, en donnant à la notion de

mystagogie sa portée théologique fondamentale et sans la réduire à un simple commentaire des rites ?

Sur le plan anthropologique enfin, car le fait de considérer la figure mariale pour penser la liturgie constitue une invitation à mieux entendre ce qui dans la liturgie manifeste le mystère d'un Dieu qui se révèle dans l'action rituelle. Sur ce point la rencontre entre la théologie mariale et les pratiques liturgiques n'est pas seulement un jeu thématique : il y a entre ces deux domaines une sorte d'affinité qui tient au mystère même de la Vierge Mère. Dans la liturgie, celle qui a enfanté le Verbe de Dieu, est aussi la femme « revêtue de soleil », mais aussi l'aurore qui vient « avant le jour ». En Marie, se rejoignent donc les divers aspects de l'humanité en attente de salut.

Une démarche inspirée par *Marialis Cultus*

Si la relation entre Marie et l'Église a souvent été traitée par les théologiens, la démarche se veut ici au service d'un approfondissement de la place de la liturgie dans la compréhension de cette relation. La figure de Marie rejoint en effet des aspects essentiels du mystère liturgique. On peut souligner combien par exemple, les images mariales – « arche d'alliance », « porte du ciel », « étoile du matin » etc. – renvoient à la symbolique de la liturgie. Dès lors, la théologie mariale peut apparaître comme une ressource pour une compréhension renouvelée de la liturgie. Parmi les chantres de la Vierge Marie, le cistercien Isaac de l'Étoile invite à une telle démarche, lui qui applique à Marie ce qui est dit de l'Église, en affirmant :

Ce qui est dit singulièrement de Marie est dit généralement de l'Église. [...] Aussi est-ce à bon droit que dans les Écritures divinement inspirées, ce qui est dit universellement de l'Église Vierge-mère est compris singulièrement de Marie Vierge-mère ; et ce qui est dit spécialement de Marie Vierge-mère, est compris généralement de l'Église Vierge-mère. Et quand un texte parle de l'une ou de l'autre, son contenu s'applique presque sans distinction à l'une et à l'autre^[1].

Il est possible de transposer l'affirmation d'Isaac en soulignant à la suite de la constitution sur la liturgie, que ce qui est dit de l'Église peut être « dit généralement » aussi de la liturgie :

En effet, la liturgie, par laquelle, surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, « s'exerce l'œuvre de notre rédemption », contribue au plus haut point à ce que les fidèles, en la vivant, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église. Car il appartient en propre à celle-ci d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et adonnée à la contemplation, présente dans le monde et cependant en chemin. Mais de telle sorte qu'en elle ce qui est humain est ordonné et soumis au divin ; ce qui est visible à l'invisible ; ce qui relève de l'action à la contemplation ; et ce qui est présent à la cité future que nous recherchons^[2].

On doit souligner combien cette recherche met en lumière l'actualité et la portée de l'exhortation apostolique du pape Paul VI, *Marialis Cultus*, publiée le 2 février 1974, un document qui dépasse son objet par la profondeur de sa réflexion théologique^[3]. Dans ce texte, Paul VI souhaitait éclairer un certain nombre de questions concernant « les rapports entre la liturgie et le culte de la Vierge » (1^e Partie), « proposer des considérations et des directives aptes à favoriser le légitime développement de ce culte » (2^e Partie) et enfin donner des indications sur la pratique de l'Angélus et « suggérer quelques réflexions pour une reprise vigoureuse et plus consciente de la récitation du Rosaire » (3^e Partie).

Il nous semble aujourd'hui essentiel de rappeler combien dans la pensée du pape qui mit en place la réforme liturgique du concile Vatican II, le renouveau de la piété mariale *devait* être lié à

celui de la liturgie. Comme il l'indique dès l'introduction de *Marialis Cultus*, Paul VI s'est efforcé « constamment » « d'intensifier le culte marial », parce que ce culte « tient une place très noble dans l'ensemble du culte sacré, où se rencontrent le faite de la sagesse et le sommet de la religion et qui constitue donc une tâche primordiale du Peuple de Dieu ». Et c'est pourquoi il situait l'exhortation apostolique elle-même, à l'intérieur de l'œuvre de réforme liturgique en cours à l'époque :

C'est justement en vue d'une telle tâche que nous avons sans cesse aidé et encouragé la grande œuvre de la réforme liturgique promue par le Concile œcuménique Vatican II [...] Mais, tout en considérant avec joie et gratitude le travail accompli et les premiers résultats positifs du renouveau liturgique, [...] notre sollicitude vigilante ne cesse de se tourner vers tout ce qui peut permettre de réaliser de façon ordonnée la restauration du culte par lequel l'Église, en esprit et en vérité (cf. *Jn* 4, 24), adore le Père, le Fils et l'Esprit Saint, vénère avec un amour particulier la bienheureuse Marie, « Mère de Dieu » et honore avec un religieux respect la mémoire des martyrs et des autres saints.

De manière très significative par conséquent, le pape de la réforme liturgique précisait alors le lien, à ses yeux décisifs, entre renouveau liturgique et renouveau de la piété mariale :

Le développement, que nous souhaitons, de la dévotion envers la Vierge Marie, dévotion qui [...] s'insère au centre du culte unique appelé à bon droit chrétien – car c'est du Christ qu'il tire son origine et son efficacité, c'est dans le Christ qu'il trouve sa pleine expression et c'est par le Christ que, dans l'Esprit, il conduit au Père –, est un des éléments qui qualifient la piété authentique de l'Église. Par nécessité intime, en effet, celle-ci reflète dans la pratique du culte le plan rédempteur de Dieu : à la place toute spéciale que Marie y a tenue correspond un culte tout spécial envers elle ; de même chaque développement authentique du culte chrétien entraîne nécessairement un accroissement proportionné de vénération pour la Mère du Seigneur. Du reste, l'histoire de la piété montre comment « les formes diverses de piété envers la Mère de Dieu, que l'Église a approuvées, en les maintenant dans les limites d'une saine doctrine orthodoxe », se développent dans une subordination harmonieuse au culte du Christ et gravitent autour de lui comme autour de leur point de référence naturel et nécessaire. Ainsi en advient-il également à notre époque.

Dans ce dernier passage, l'utilisation de la notion de « nécessité », qui ne revient pas moins de trois fois en ces quelques lignes, est particulièrement significative. Par là, le pape mettait en lumière que la relation entre Marie et la liturgie, n'était pas, à ses yeux, un thème occasionnel lié à une démarche de piété bien conduite, mais une dimension constitutive aussi bien du culte chrétien que de la place de Marie dans le mystère de l'Église, telle qu'elle avait été exprimée par le chapitre VIII de la Constitution *Lumen Gentium*. On peut d'ailleurs noter que le texte conciliaire lui-même orientait dans une telle direction en évoquant « le rôle de la bienheureuse Vierge dans le mystère du Verbe incarné et du Corps mystique », et « les devoirs des hommes rachetés envers la Mère de Dieu, Mère du Christ et Mère des hommes, des croyants^[4] ».

Orientée ainsi par *Marialis Cultus*, qui pose un lien intrinsèque et non occasionnel entre liturgie et culte marial, la recherche exprimée dans ce colloque a porté ses fruits que ce volume entend présenter. Nous avons placé cette publication sous le titre « Marie dans le mystère de la liturgie », ce qui entend exprimer un programme qui envisage la relation entre le Christ, Marie, l'Église et la liturgie, tout en conjuguant plusieurs approches qui fournissent le plan de l'ensemble : musique liturgique (I) ; liturgie (II) ; approches historiques (III) ; anthropologie et théologie (IV). L'interdisciplinarité qui guide ce volume est donc plus que la résultante de la collaboration entre

plusieurs institutions : elle est une manière d'aborder la question qui appartient aux enjeux qu'elle soulève.

Marie dans la musique liturgique

La première partie de cet ouvrage concerne Marie dans la musique liturgique. L'originalité de la démarche du colloque fut en effet d'avoir fait place, en premier lieu, et il faut reconnaître que ce n'est pas très habituel, à la musique liturgique. Plus encore, cette prise en compte de la dimension musicale fut non seulement théorique, mais également pratique, à travers un concert, ou plutôt une méditation spirituelle, donné à l'église Saint-Joseph des Carmes, avec la participation d'Emmanuel Bellanger, organiste titulaire de Saint-Honoré d'Eylau, et une schola du Service national de pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS) sous la direction du père François-Xavier Ledoux, dominicain. Et cette méditation musicale dont on trouvera le programme en annexe, venait heureusement enraceriner la réflexion sur la place de Marie dans la liturgie dans les pratiques liturgiques.

Les contributions sur la musique liturgique commencent par une présentation de l'hymnodie liturgique contemporaine. En effet, le renouveau liturgique demandé par le concile Vatican II, a été l'occasion d'une intense création de textes destinés à l'usage liturgique et notamment d'hymnes pour la célébration de la Liturgie des Heures. Et cette contribution est signée par une moniale, sœur Étienne Reynaud, bénédictine de l'abbaye de Pradines, dans la Loire, membre de la Commission francophone cistercienne (CFC). Sœur Étienne, qui a été responsable du chœur de son monastère et qui a participé de longues années au travail d'aggiornamento liturgique réalisé dans les communautés monastiques en France, était bien placée pour ouvrir, sur un mode contemplatif, une démarche réflexive. Elle manifeste ainsi d'emblée la parenté entre d'une part, une mariologie qui se présente souvent comme une sorte d'hymne et, d'autre part, une création hymnodique contemporaine qui cherche à dire – et en définitive à chanter – dans la culture contemporaine le mystère de Marie.

En illustrant ses réflexions par deux exemples choisis à cause de leur qualité littéraire et musicale, une hymne de l'Assomption (« Quelle est celle-ci qui monte ? ») et une hymne du temps de Noël (« Comme elle est heureuse et bénie »), sœur Étienne Reynaud insiste sur deux aspects : l'orientation biblique de l'hymnodie contemporaine et son ancrage dans la mentalité de notre époque, relevant par exemple comment le titre biblique de « Femme », titre donné à Marie par Jésus lors des Noces de Cana (Jn 2, 4) constitue dans l'hymnodie une innovation relativement récente.

Remontant le temps, Claire Maître, directeur de recherche au CNRS, connue pour ses travaux sur les manuscrits musicaux du Moyen Âge et membre de la Société française d'études mariales, présente une étude sur les chants marials remontant aux origines de la liturgie et plus précisément de l'office. Elle s'appuie sur le corpus des antiennes de l'Office édité par dom R. J. Hesbert en se limitant au « cursus cathédral » (ou cursus romain) qui est le plus stable et offre donc un indice supplémentaire d'ancienneté, si l'on part du principe que l'uniformité est un critère d'ancienneté. Se concentrant sur les psaumes et les antiennes, Claire Maître en déduit, au nom de ce principe, que les nocturnes des quatre fêtes mariales (Purification, Annonciation, Assomption, Nativité de la Vierge) qui ont les mêmes psaumes pour chacune de ces fêtes correspondent à la partie la plus ancienne de l'office. Et l'application du même critère aux antiennes permet de préciser que c'est le deuxième nocturne, dont les antiennes sont issues du psaume qu'elles accompagnent, qui est le plus ancien, cette conclusion étant corroborée par l'étude de la langue musicale. Ce qui permet à l'auteur de conclure que le deuxième nocturne des offices marials dans l'office romain constitue une sorte de « grotte liturgique ».

Le rapport entre la théologie et les chants à Marie – et il faut peut-être préciser ici les « cantiques », qui au moins à l'époque considérée n'appartenaient pas vraiment à la liturgie – est l'objet de la contribution de l'abbé Michel Steinmetz, responsable de Pastorale liturgique et sacramentelle du diocèse de Strasbourg, directeur de la revue *Cecilia*. Michel Steinmetz considère un corpus de dix-sept recueils de chants, dont l'accès lui a été facilité par la riche bibliothèque musicale de l'Union Sainte-Cécile du diocèse de Strasbourg. Il faut souligner que cette recherche met en lumière une période encore différente des deux précédentes : le poids porte ici sur les évolutions des répertoires de cantiques durant le premier XX^e siècle.

L'analyse de ces recueils montre qu'au cours du siècle, la part des chants à Marie y diminue de manière notable (de plus de 30% à 5%), et cela surtout à partir de la période conciliaire. Mais il y a dans ce fait le reflet de l'évolution de la nature même des chants : la diminution de la proportion des chants à Marie résulte d'une sorte de changement d'équilibre dans lequel l'accroissement de la part prise par les chants destinés aux différents temps liturgiques joue sans doute un rôle majeur. Dans les premiers recueils visés par Michel Steinmetz, en effet, il s'agit de chants dévotionnels, donc paraliturgiques, alors que dans les manuels les plus récents, les chants sont destinés à entrer dans la célébration elle-même, pour favoriser la « participation active » du peuple chrétien. Cette diminution manifestée par une approche statistique révèle par conséquent, non un affaiblissement de la piété, mais un déplacement de la relation entre liturgie et piété mariale.

Si l'on considère les textes de ce corpus, la logique du combat, « spirituel dans les meilleurs des cas », très présente dans la première moitié du siècle, et en rapport avec l'exaltation patriotique, disparaît complètement dans les années 1960, c'est-à-dire avec la réforme liturgique de Vatican II. À partir de ce moment, une expression nouvelle de la dévotion du peuple des fidèles apparaît. Mais avant cela, sous l'influence du mouvement liturgique, l'imprégnation biblique et patristique est devenue de plus en plus perceptible, même si la poésie liturgique reste première dans la piété mariale. Dans sa dernière partie, Michel Steinmetz peut souligner comment la fonction des chants mariaux consiste à « faire résonner les fondamentaux » de la liturgie à un triple niveau : Marie, figure biblique, suscite et habite l'acte mémorial de la liturgie ; elle fait entrer dans l'intelligence de la médiation du Christ ; elle oriente la prière de l'Église vers la fin des temps et vers l'unisson avec la Jérusalem céleste.

Marie dans la liturgie : célébration et dévotion

Le deuxième aspect de cette recherche est consacré à Marie dans la liturgie : il s'agit ici avant tout de partir des livres liturgiques issus de la réforme de Vatican II en considérant comment ils abordent la figure mariale.

La contribution du père Jean Évenou, bien connu par les fonctions qu'il a occupées comme directeur de la *Maison Dieu* et à la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements à Rome, est centrée sur les fêtes mariales du calendrier et du missel romain. Le père Évenou y souligne comment la mise en œuvre de la constitution *Sacrosanctum concilium*, qui entendait « veiller à la restauration et au progrès de la liturgie », a impliqué à la fois continuité et développement du corpus liturgique. Les travaux de révision des livres liturgiques n'ont donc provoqué, ni bouleversement, ni retour excessif vers les premiers temps du christianisme : en effet le « retour aux sources » qui a inspiré le travail de réforme, n'a pas conduit à un élagage du corpus de la piété liturgique mariale, comme la différence entre l'héritage de la piété liturgique tel qu'il apparaissait au moment du Concile Vatican II, et les pratiques de l'Église ancienne aurait pu y inviter. Alors que le calendrier de 1962 comportait dix-neuf fêtes, le nouveau calendrier en comporte encore dix-sept. Et cette diminution tient au fait que la fête du Saint Nom de Marie a été

estimée un doublet de celle du 8 septembre tandis que celle de Notre-Dame de la Merci a été laissée à l'Ordre de la Merci.

Mais le père Évenou montre surtout le rééquilibrage que la réforme liturgique a opéré. Conformément à la constitution sur la liturgie, on a privilégié les fêtes du mystère du Christ : trois fêtes sont ainsi devenues ou redevenues, « fêtes du Seigneur » : la Présentation (2 février), l'Annonciation (25 mars), et la Sainte Famille (dimanche qui suit la fête de Noël). Par ailleurs, la modification des titres en a transformé un peu l'orientation de plusieurs fêtes. Dans certains cas, l'accent est recentré sur la personne de Marie : le Rosaire devient « Notre-Dame du Rosaire », les Sept Douleurs, « Notre-Dame des Sept Douleurs », et l'Apparition de la bienheureuse Vierge Marie, « Notre-Dame de Lourdes ». De même à la fête de Notre-Dame des Neiges (5 août) est substitué le titre primitif de « Dédicace de la basilique Sainte-Marie Majeure », ce qui met l'accent sur la dédicace de la basilique romaine plutôt que sur la mémoire du miracle de Notre-Dame des Neiges. Quant à la fête de la Maternité de la Sainte Vierge (11 octobre), elle est remplacée par la solennité de « Sainte Marie Mère de Dieu » (1^{er} janvier). Enfin cinq fêtes ont changé de date (Sainte Famille, Maternité de Marie, Visitation, Marie Reine, Cœur immaculé de Marie), ce qui témoigne d'une recherche d'équilibre du calendrier des fêtes mariales.

C'est, souligne Jean Évenou, le lectionnaire qui comporte les changements les plus notables conformément aux principes qui ont guidé l'ensemble de la réforme liturgique sur ce point, et notamment au désir d'une lecture de la Sainte Écriture « plus abondante, plus variée et mieux adaptée[5]. » Les textes scripturaires des fêtes mariales sont par conséquent plus nombreux, plus diversifiés et on a essayé de faire en sorte qu'ils soient mieux adaptés à un culte de la Vierge Marie conforme à l'enseignement conciliaire. Ces transformations valent avant tout pour les lectures de l'Ancien Testament. Le Missel de 1962 puise en priorité dans les textes sapientiaux : pour la fête de l'Immaculée Conception, la lecture est tirée du livre des Proverbes (Pr 8, 22-35) tandis que pour l'Assomption au 15 août, elle est issue du livre de Judith (Jdt 13, 22-25 ; 15,10), un livre classé parmi les « deutérocanoniques » (*Traduction Œcuménique de la Bible*). À l'inverse l'*Ordo Lectionum Missae* de 1970, met l'accent sur la typologie biblique et les préfigurations de la venue du Christ. Ainsi, c'est le livre de la Genèse qui fournit la 1^{re} lecture de la fête de l'Immaculée Conception (Gn 3, 9-15) tandis que les écrits prophétiques sont sollicités pour la fête de la Nativité, au 8 septembre (Mi 5, 1-4a) ou encore pour la fête de Sainte Marie Reine, au 22 août (Es 9, 1-6). Par ailleurs, et en grande partie, à la faveur de l'introduction dans la liturgie de la Parole d'une 2^e lecture avant l'Évangile, les textes du Nouveau Testament font place non aux seuls évangiles mais également aux Actes des Apôtres, ainsi qu'aux Lettres de Paul ou encore au corpus johannique (Lettres de Jean, Apocalypse).

En continuité avec cette contribution, le frère Patrick Prétot, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, professeur à l'Institut Supérieur de Liturgie et actuel directeur de la revue *La Maison-Dieu*, s'attache au recueil des *Messes en l'honneur de la Vierge Marie*, publié en 1986 à Rome et en 1988 pour la version française. La publication de ce recueil, qui en français adopte la forme du missel plénier en intégrant le lectionnaire, correspond à un double objectif. En premier lieu, traduire l'esprit de la réforme liturgique et la vision renouvelée de Marie dans le mystère de l'Église : à ce titre le *Recueil* constitue la traduction liturgique de l'exhortation apostolique *Marialis Cultus*. En second lieu, la publication de ce livre vise à contribuer, dans un souci pastoral, à la vie liturgique des sanctuaires mariaux.

Patrick Prétot souligne qu'un trait essentiel de la structure d'ensemble de ce recueil est son organisation selon l'année liturgique, une manière de traduire la nécessaire harmonisation entre les « pieux exercices » et la liturgie. Les formulaires pour les divers temps liturgiques mettent ainsi en lumière la participation de la Vierge Marie à l'œuvre du salut accomplie par le Christ. Ceux du temps ordinaire intègrent, quant à eux, la théologie développée par *Lumen Gentium*, mais par

ailleurs, la référence aux litanies de Lorette ou aux dévotions propres à divers sanctuaires, enracinent la piété mariale traditionnelle dans la célébration du mystère du salut.

Parce que la célébration du mystère pascal constitue le centre de la vie liturgique chrétienne, Patrick Prétot interroge ce recueil des messes mariales pour voir comment ce corpus oriente la piété mariale dans le dynamisme pascal. C'est pourquoi il concentre son analyse sur les formulaires proposés pour le Carême et le temps pascal. Au-delà d'une expression de piété envers les souffrances du Christ et de sa Mère en raison de la Passion, les formulaires proposent aux fidèles un chemin qui culmine dans la pratique de l'éthique chrétienne, dans l'offrande eucharistique et dans l'accueil de la réconciliation, trois fruits du mystère pascal. Quant aux formulaires du temps pascal, parce qu'ils présentent l'actualisation du mystère pascal dans son lien avec la figure de la Vierge Marie, ils renvoient à la pneumatologie du culte sans laquelle la liturgie chrétienne perd son enracinement trinitaire.

En définitive, cet ensemble de célébrations liturgiques en l'honneur de la Vierge Marie s'inscrit pleinement dans le développement de la théologie liturgique qui, depuis Vatican II, a souligné la dimension trinitaire fondamentale du culte chrétien^[6], mais également la centralité du culte rendu au Christ en raison de la Pâque, signe de l'alliance nouvelle et de la victoire définitive de Dieu sur la mort. Ce recueil mérite donc d'être mieux connu et plus utilisé en vue de soutenir la piété mariale dans un chemin de foi authentique.

La communication de l'abbé Laurent Villemin, directeur du 2^e cycle du Theologicum de l'Institut catholique de Paris, reprend la question de la relation entre liturgie et piété mariale mais à partir de ses aspects œcuméniques. Laurent Villemin, qui est également membre du groupe des Dombes, rappelle, en premier lieu, que depuis Vatican II, la dimension œcuménique a toujours été présente dans les réflexions catholiques sur le culte marial. Le Concile lui-même a tenu sur ce point une double position, reconnaissant d'une part la dette de l'Église catholique envers les autres Églises, en particulier orientales, et d'autre part la permanence de divergences doctrinales.

Pour surmonter les causes d'incompréhensions, un double chemin a été emprunté par l'Église catholique. D'une part un chemin de conversion visant à éviter toute exagération susceptible d'induire en erreur les autres frères chrétiens sur la doctrine authentique de l'Église catholique. D'autre part un chemin de dialogue qui a débouché depuis les années 1990 sur l'élaboration de documents issus des dialogues œcuméniques bilatéraux qui comportent tous un développement sur le culte marial.

Ces rencontres font apparaître la diversité des positions sur la question du culte marial. Évangélistes et Baptistes se rejoignent dans une position assez radicale de refus à l'égard du culte marial, tandis que Luthériens et Réformés sont plus nuancés comme le montre le document du groupe des Dombes de 1997 qui laisse entrevoir non seulement l'acceptation d'un culte marial dans la tradition protestante, mais également l'acceptation d'une participation commune à un culte marial. Quant aux Anglicans, ils ont avec les catholiques un patrimoine commun, les cinq fêtes mariales. Et le document de 2005, « Marie grâce et espérance dans le Christ », suggère des points de convergence importants sur le plan théologique. Il n'empêche que des difficultés demeurent et Laurent Villemin énumère au terme de sa contribution une série d'obstacles qui, surmontés, peuvent devenir autant de « chemins d'unité ».

Le père Olivier de Saint Martin, dominicain de Toulouse, directeur du Pèlerinage du Rosaire, aborde avec une approche pastorale, les enjeux actuels du Rosaire pour la relation entre piété mariale et liturgie. Il commence par souligner que la dévotion mariale, en particulier la récitation du Rosaire, située à sa juste place, dans son orientation christocentrique soulignée par *Marialis cultus* et confirmée par la promulgation des mystères lumineux dans *Rosarium Virginis Mariae*^[7], ne s'oppose pas à la liturgie, mais en constitue le support. Plus qu'une prière à Marie, le Rosaire est une prière « en » Marie qui, parce qu'elle permet de comprendre que chaque événement de la vie

du Christ est à la fois acte de l'homme et acte de Dieu, acte enraciné dans le temps et acte éternel, est une ouverture sur la liturgie des sacrements, signes visibles d'une grâce invisible. De plus, il prolonge la liturgie dans la mission.

Le Rosaire est sans doute aujourd'hui plus récité qu'on ne le croit, car le support que constitue le chapelet exerce une certaine attraction, la répétition de formules simples correspond à une forme fondamentale de la prière, et la figure maternelle de Marie rassure. Les formes communautaires de la récitation du Rosaire l'apparentent à la liturgie, que ce soit dans le cadre des confréries liées aux paroisses, ou du pèlerinage du Rosaire qui est comme un condensé des rapports entre Rosaire et liturgie. Le lien bien compris entre Rosaire et liturgie pourrait, selon Olivier de Saint Martin, inspirer de fructueuses initiatives pastorales.

Le culte marial à travers l'histoire

La contribution de Brigitte Waché, présidente de la Société française d'études mariales, professeur émérite d'histoire contemporaine, qui inaugure cette partie, est centrée sur la question des rapports entre piété mariale et liturgie. À partir du cas du xix^e siècle, elle pose la question de l'incorporation par la liturgie de formes de la dévotion mariale de cette période. Le processus du passage dans la liturgie est assez classique : les fidèles s'approprient ces dévotions, à l'instigation de différentes familles religieuses, qui les diffusent dans différents groupes de piété, avec le support de toute une littérature religieuse. Avec l'encouragement des papes, elles entrent progressivement dans la pratique liturgique diocésaine, voire – très exceptionnellement – universelle.

Pour les fêtes liées aux apparitions, le processus de l'entrée dans la liturgie est différent. La première condition est la reconnaissance de l'apparition par l'évêque du lieu. Ensuite ce sont les fruits de l'apparition qui sont déterminants. Pour deux des quatre apparitions, l'entrée dans la liturgie se fait exclusivement à l'échelon local et ce sont les titres de la Vierge qui sont mis en lumière : « Notre-Dame de la prière » pour Pontmain, « Réconciliatrice des pécheurs » pour la Salette. Pour la rue du Bac et Lourdes, le nom de la fête, au moins dans sa première formulation, met l'accent sur l'apparition : « Manifestation de la Médaille miraculeuse » ; « Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée ». Seule cette dernière est entrée dans le calendrier de l'Église universelle, bien que le sanctuaire de la rue du Bac donne lieu à une fréquentation quotidienne et universelle. Plus que sur le caractère miraculeux de la médaille, l'accent est donc mis, à travers ce choix, sur la Vierge elle-même. Si l'on s'en tient aux fêtes du calendrier de l'Église universelle, Notre-Dame de Lourdes reste finalement la seule fête mariale spécifique à la période considérée : signe d'une certaine sobriété présidant précisément à la réforme liturgique de Pie X qui clôt la période envisagée par cette étude.

Nicole Lemaitre, professeur émérite à l'Université de Paris 1-Sorbonne, professeur à l'Institut catholique de Paris, et membre de la Société française d'études mariales, considère l'évolution des formes de piété mariale entre le xv^e et le xvii^e siècle. Elle met l'accent sur le rôle des affrontements religieux au cours d'une période marquée par la révolution culturelle que représentent l'humanisme et la Réforme. La situation de départ est celle d'une religion fervente et affective qui passe par l'image, et que les livres d'heures, les livres de prières ou la poésie permettent d'approcher. En opposition avec une culture humaniste qui valorise exclusivement l'autorité de la Bible, cette forme religieuse appelle un recentrage de la piété mariale.

Évoquant le volet marial de cette culture humaniste, Nicole Lemaitre fait un certain nombre de mises aux points. D'abord sur Érasme, en précisant que s'il condamnait la mariolâtrie, il avait néanmoins une piété mariale personnelle et reconnaissait la virginité de Marie. Ensuite sur l'idée que le protestantisme et Marie sont inconciliables, idée qui doit être nuancée, notamment au

regard du Commentaire de Luther sur le *Magnificat*. Il reste que le protestantisme entend alléger Marie d'une part de dévotions, et c'est sur ce manque que joue la Réforme catholique pour construire une nouvelle spiritualité mariale s'inscrivant dans un climat général d'éducation à l'intériorité, qui passe par toute une littérature religieuse, et qui s'appuie sur la résistance des tréfonds de la sensibilité mariale face à l'iconoclasme.

Les affrontements religieux provoquent également un grand développement des confréries, en particulier celles du Rosaire et celles des pénitents. Le culte de la Vierge est soutenu par le concile de Trente, même si c'est en dehors de toute approche dogmatique formalisée. Les pèlerinages reprennent, attirés par les miracles qui sont utilisés comme argument apologétique en vue d'obtenir la conversion des protestants. Au cours de la période, la défense du catholicisme et la volonté de convertir ceux qui étaient désignés comme « hérétiques », ont donc joué un rôle essentiel dans le maintien et le renouveau du culte marial.

C'est précisément dans la ligne de cette nouvelle spiritualité mariale que s'inscrit la contribution du père Irénée Noye, sulpicien, membre de la Société française d'études mariales. Il analyse des images mariales véhiculées par des hymnes créées au xvii^e siècle en France, à partir d'un corpus de treize offices (soit trente quatre hymnes et une séquence) de fêtes mariales propres à l'école bérullienne, et composés par deux sociétés de prêtres fortement marquées par la piété mariale : la Congrégation de Jésus et Marie (Eudistes) et la Compagnie de Saint-Sulpice.

Sur la soixantaine d'images concrètes relevées, une quinzaine proviennent de la Bible, en particulier du *Cantiques des Cantiques* ; une bonne vingtaine soulignent la présence de Dieu en Marie, un thème typiquement bérullien, alors qu'une vingtaine également, expriment l'action de Marie dans l'œuvre du salut. Quelques autres images traduisent non un bienfait général, mais une action directe sur les fidèles. Le père Noye peut conclure alors que ce ne sont pas tant les images en elles-mêmes qui sont originales, mais l'accent retenu, celui de la maternité de Marie, dans sa double dimension : la présence et l'action de Jésus en elle, et l'influence de Marie sur les fidèles.

Enjeux anthropologiques et théologiques du culte marial

Le Recueil des *Messes en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie* est revisité, sous l'angle anthropologique cette fois, par le P. Johann Roten, de la Société de Marie (Marianistes), longtemps directeur de la Marian Library et de l'International Marian Research Institute de l'université de Dayton. Posant au départ la question de l'existence d'un enjeu anthropologique en liturgie, il souligne que l'anthropologie doit y trouver sa juste place dans la double adéquation que suppose la liturgie : adéquation à l'assemblée célébrante, adéquation au mystère célébré.

Johann Roten commence par présenter l'acte de foi, fondement de l'acte liturgique, comme paradigme d'une anthropologie liturgique. C'est dans cette ligne qu'il analyse le recueil des messes mariales pour préciser le langage utilisé par la liturgie lorsqu'elle parle de la foi de Marie. Marie est à la fois « sœur et compagne sur le chemin de la foi », et idéal de la plus pure réalisation de la foi. Et la liturgie, dépassant cette dichotomie entre identification et idéal, invite les fidèles à faire leurs, les attitudes de foi et d'obéissance de la Vierge, désignée, selon les cas, comme « exemple », « figure » ou « image ». C'est en communion avec Marie que se déroule toute la liturgie. La foi de Marie couvre une gamme d'attitudes très riches, avec des tonalités et des accents différents, selon les époques de l'année liturgique et leurs symbolismes propres. Trois symboles ou figures anthropologiques résument ou explicitent quelques-uns des contenus importants de la foi de Marie : la femme croyante, à travers les grands événements de la vie ; le disciple qui progresse dans la foi, l'apprentissage de la foi étant personnifié de manière parfaite en Marie ; la mère qui soutient la foi des enfants, cette dernière figure étant l'expression la plus

liturgique de la foi de Marie puisqu'elle renvoie à l'efficacité spirituelle de l'action liturgique à laquelle Marie contribue par son action maternelle.

Dans la suite de l'article, le père Roten montre comment le Recueil des messes en l'honneur de Marie traduit, en harmonie avec *Redemptoris Mater*^[8], les contours d'une anthropologie chère à Jean-Paul II, centrée sur la notion clé de la personne agissante, dont l'épanouissement ultime et définitif ne peut se faire, comme le développe *Redemptor hominis*, que dans l'union au Christ. Dans *Redemptoris Mater* où le pape centre ses réflexions sur la notion d'obéissance de la foi par laquelle l'homme s'en remet tout entier et librement à Dieu, trois éléments essentiels résument le portrait anthropologique de Marie : en elle se réalise un complet hommage d'intelligence et de volonté ; elle répond de tout son moi humain féminin ; par ce don et cette réponse, elle coopère à la grâce de Dieu et à l'action de l'Esprit saint. L'union et la coopération, conclut Johann Roten, sont les formes les plus élevées de la foi de Marie, son véritable profil anthropologique, en parfait accord avec la nature et la finalité de la personne agissante.

La contribution du père Jean-Louis Souletie, de la Fraternité des Frères Missionnaires de Sainte Thérèse, directeur de l'Institut supérieur de liturgie (ISL) de l'Institut Catholique de Paris, aborde la question mariale à partir de l'évolution de la christologie au cours du xx^e siècle. L'impact en mariologie de cette évolution est attesté par le choix conciliaire, acquis au terme de discussions certes assez âpres, d'intégrer le développement sur la Vierge Marie au schéma sur l'Église, présentant ainsi une synthèse sur la place de « la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église » (*Lumen Gentium*, ch. VIII). Lors de la promulgation de la constitution *Lumen Gentium*, Paul VI pouvait souligner la place privilégiée reconnue par le Concile à la Vierge en proclamant « Marie très sainte, Mère de l'Église » tout en déclarant :

De même que nous sommes entrés dans l'aula du concile, après l'invitation de Jean XXIII, avec « Marie, Mère de Jésus », de même nous sortons de cette même basilique au nom très saint et très doux de « Marie, Mère de l'Église ».

Jean-Louis Souletie relève qu'il y a ici la manifestation d'un infléchissement, le passage d'une christologie du Verbe incarné à une christologie davantage centrée sur le mystère pascal sans qu'à aucun moment ces deux aspects ne soient opposés. Le corollaire est l'accent mis sur la coopération de Marie dans le mystère du salut, ce qui, du point de vue anthropologique, renvoie à la question du rôle de la créature dans l'œuvre du salut, à l'articulation entre la grâce et le consentement de l'homme.

La contribution du père Silvano Maggiani, de l'Ordre des Servites de Marie, alors président du Marianum, reprend la problématique d'ensemble du colloque sur l'articulation entre « Mystère liturgique, mystère de l'Église, mystère de Marie ». Pour l'approfondissement de cette question, il précise l'approche méthodologique qui est implicitement contenue dans ce passage de l'introduction de *Marialis cultus* :

La réflexion de l'Église contemporaine sur le mystère du Christ et sur sa propre nature l'a amenée à trouver, à la racine du premier et comme couronnement de la seconde, la même figure de femme : la Vierge Marie, Mère précisément du Christ et Mère de l'Église.

Silvano Maggiani insiste sur l'éclairage apporté par *Sacrosanctum concilium* pour une juste compréhension de cette affirmation :

En célébrant ce cycle annuel des mystères du Christ, la sainte Église vénère avec un particulier amour la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, qui est unie à son Fils dans l'œuvre salutaire par un lien indissoluble ; en Marie l'Église admire et exalte le fruit le plus

éminent de la Rédemption, et, comme dans une image très pure, elle contemple avec joie ce qu'elle-même désire et espère tout entière (n° 103).

Dans cette lumière, le père Maggiani organise son propos autour de plusieurs termes renvoyant à trois aspects intrinsèques à la célébration chrétienne et autour desquels se noue l'articulation entre la liturgie, Marie et l'Église : Mystère/Mystères, Présence, Communion ouvrant ainsi un domaine de recherche fécond sur la présence de Marie non seulement dans le mystère du Christ, mais encore dans celui de l'Église.

À travers cette présentation, il apparaît clairement que le thème de la présente recherche aboutit à une riche moisson. Et cela même si cette publication, fruit d'un colloque, avec les contraintes de temps que ce genre de manifestations impose, ne traite pas, loin s'en faut, tous les aspects de la question envisagée.

On aurait ainsi sans doute apprécié – et les contributions de sœur Étienne, de Claire Maître et du père Irénée Noye donnent déjà beaucoup à penser sur ce point – une contribution sur la place de Marie dans la Liturgie des Heures telle qu'elle a été révisée après Vatican II. On peut souligner ici combien la mémoire chrétienne reste façonnée par certains textes de l'Office : on pense bien sûr au *Magnificat* repris tous les soirs à Vêpres, ainsi qu'aux antiennes mariales de Complies : *Alma redemptoris mater*, *Ave regina coelorum* et *Regina coeli* mais surtout le *Salve regina* dont l'usage dépasse la seule sphère de la Liturgie des Heures. Par ailleurs, dans la ligne des contributions des pères Roten et Souletie, certaines fêtes mariales comme celle de l'Assomption et de l'Immaculée Conception pourraient faire l'objet de développements de grande portée sur le plan de la théologie des fins dernières ou encore de l'anthropologie théologique. D'autres approches pourraient également enrichir la recherche. Comme y invite la contribution du père Évenou, l'herméneutique biblique dans le nouveau Lectionnaire mériterait d'amples développements tandis que des recherches sur les traditions patristiques et médiévales viendraient éclairer en profondeur comment la tradition a progressivement déployé la compréhension de la place de Marie dans la liturgie. Si les traditions de l'Orient chrétien ont été bien prises en compte dans le colloque lui-même, c'est avec regret que cet aspect n'a pu être présent dans cette publication.

Il est donc clair que le terrain de recherche qui mobilise cet ouvrage demeure une mine pour les liturgistes et théologiens. Mais on peut souligner que cet ensemble de contributions stimule la réflexion au moins dans deux directions théologiques fondamentales.

Il y a d'une part entre la place de Marie dans la liturgie chrétienne et la théologie de la grâce une connaturalité qui inviterait à une investigation approfondie, et cela particulièrement dans un contexte contemporain où l'articulation entre le don de Dieu et l'agir de l'homme est questionnée par les évolutions socioculturelles que l'on désigne parfois à partir du concept de « post-modernité ». Comme le rappelle le Recueil des *Messes en l'honneur de la Vierge Marie* dans l'introduction de la Messe « Sainte Marie, mère de la grâce ou médiatrice de grâce », un formulaire qui renvoie au titre de « Notre-Dame de grâce », saint Bernard affirme « que toute grâce nous vient par Marie » et ce grand moine du Moyen Âge exhorte les fidèles « à entrer par elle, dans la grâce de celui qui, par elle, est venu dans notre misère^[9] ».

D'autre part, comme y invite le père Maggiani, alors que l'homme contemporain cherche parfois à tâtons, et parfois à travers les chemins risqués qui passent par l'ésotérisme et le paranormal, à retrouver le chemin du mystère, la figure mariale conduit à conjuguer de manière spécifique les catégories de « mystère » et de « présence » en vue d'ouvrir sur la quête d'une « communion ». On peut souligner combien ceci peut mobiliser aujourd'hui l'ensemble de la recherche en liturgie, tant il est vrai que les réflexions sur la nouvelle évangélisation invitent à repenser la place de la liturgie – *l'opus Dei* des temps patristiques, selon la belle expression de la *Règle de Saint Benoît* – dans l'accès au visage de Dieu dans le monde contemporain.

D'une manière générale, ce colloque aura montré la richesse d'une approche pluridisciplinaire qui s'inscrit d'ailleurs dans les incitations formulées par Paul VI dans *Marialis Cultus*, document maintes fois cité et qui guide l'ensemble de cette publication. La diversité des approches mobilisées au service de la mariologie, en réponse à la diversité des enjeux auxquels elle renvoie, au niveau liturgique, théologique, historique, anthropologique et œcuménique, s'est révélée d'une réelle richesse. Elle manifeste aussi combien la figure de la Vierge est à l'instar de la liturgie elle-même : des lieux où se croisent l'ensemble des questions que l'homme se pose quand il aborde les enjeux de la foi. Il ne faut pas oublier en effet combien l'expérience de la spiritualisation des sens, évoquée à plusieurs reprises dans ce travail, stimulé sans doute par la mise au premier plan de la musique et de la poésie liturgiques, ouvre sur une vision large de l'homme en quête de Dieu.

C'est en fait vers la question de la prière que ces actes orientent le regard, cette prière à Marie qui sans cesse doit trouver dans la liturgie les repères de sa justesse :

Dieu qui ordonne toute chose avec sagesse,
Tu as voulu que la Vierge Marie
Donne naissance à l'auteur même de la grâce
Et lui soit associée dans le mystère de notre rédemption ;
Nous t'en supplions :
Permits qu'elle nous obtienne l'abondance de tes grâces
Et nous conduise au port de l'éternel salut.
(Oraison, Messe de Sainte Marie, Mère de la grâce)

[1] Isaac de l'Étoile, Homélie 51, Paris, Cerf, Coll. « Sources chrétiennes », n° 339, p. 203-205.

[2] Concile Vatican II, Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, n° 2.

[3] Paul VI, Exhortation apostolique *Marialis Cultus*, sur le culte de la Vierge Marie, 2 février 1974 ; ce document a fait l'objet de multiples travaux dont on trouvera notamment les références dans la bibliographie publiée par la revue *Marianum*, 59, 1997, p. 65-98.

[4] Concile Vatican II, Constitution sur l'Église, *Lumen Gentium*, n° 54.

[5] Concile Vatican II, Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 35, § 1.

[6] Voir à ce titre l'exposé liturgique du *Catéchisme de l'Église Catholique*.

[7] Jean-Paul II, Lettre Apostolique *Rosarium Virginis Mariae* sur le Rosaire, 16 octobre 2002.

[8] Jean-Paul II, Encyclique *Redemptoris Mater* sur la bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche, 25 mars 1987.

[9] Saint Bernard, 4^e sermon pour l'Avent, 5, Patrologie Latine, 183, 43.